

UNION DES JEUNESSE DU GROS-DE-VAUD

(UJGDV)

CAHIER DES CHARGES

SPORTS

1. DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	2
1.1. Conditions et inscription des sport du dimanche	2
1.2. Terrains nécessaires pour l'organisation d'un challenge	2
1.2.1. Quantités de terrains de sport	2
1.2.2. Dimensions.....	2
1.2.3. Priorités de qualité	2
1.3. Locaux	2
1.4. Parcours de cross.....	3
1.5. Reconnaissance et délai.....	3
2. RÉCOMPENSES.....	4
2.1. PLANCHE DE PRIX	4
2.2. PRIX SUPERFINALE	4
2.3. PRIX SOUVENIR.....	4
3. DESCRIPTIF DE CHAQUE INSTALLATION SPORTIVE	5
3.1. FOOTBALL.....	5
3.1.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE.....	5
3.2. PARCOURS DU CROSS	6
3.2.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	6
3.3. TERRAINS DE LUTTE	7
3.3.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	7
3.4. TRACTION A LA CORDE.....	8
3.4.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	8
3.5. VOLLEY-BALL.....	9
3.5.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :	9
4. INSCRIPTIONS.....	10
4.1. Football, volley-ball	10
4.2. Cross	10
4.3. Lutte.....	10
4.4. Tir à la corde.....	10
4.5. Joutes sportives du mercredi et jeudi soirs.....	11
4.6. Jeux sans barrière	11
5. PALMARÈS / PARTIE OFFICIELLE	12
5.1. Ordre de rangement des résultats / récompenses :	12
5.2. MATERIEL NECESSAIRE :	12
6. PERSONNEL A FOURNIR.....	13
6.1. RÉCAPITULATION DU PERSONNEL A FOURNIR (point 3 à 5)	13
6.2. CHOSES IMPORTANTES A NE PAS OUBLIER	13
7. HORRAIRES DES CONCOURS ET INSCRIPTIONS.....	14
8. Annexes.....	15
8.1. Liste des coupes et prix du Challenge.....	15
8.2. HYMNE VAUDOIS.....	16

1. DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

CE CAHIER DES CHARGES CONCERNE LA PARTIE "SPORTS" D'UN CHALLENGE ; POUR LES PARTIES ADMINISTRATIVE ET OFFICIELLE, VÈUILLEZ VOUS RÉFÉRER AUPRÈS DES JEUNÈSSES ORGANISATRICES PRÉCÉDENTES.

1.1. Conditions

Ces dispositions sont valables pour toutes manifestations en plein air et estivales.

L'organisation des fêtes incombe aux sociétés organisatrices désignées à cet effet, sous le contrôle et avec l'appui, si nécessaire, du Comité de l'Union des Jeunesses du Gros-de-Vaud (UJGDV) ; celui-ci n'assume à cet égard aucun engagement et ne participe ni aux bénéfices, ni aux déficits.

Pour tout ce qui touche aux inscriptions des sports ainsi que de la facturation il en incombe à la jeunesse organisatrice y compris les sports du dimanche l'union sport est là en aide mais ne prend pas de responsabilité pour tout ce qui touche le financier. Le responsable sport de la jeunesse reste aux inscriptions jusqu'à la fin de celle-ci.

1.2. Terrains nécessaires pour l'organisation d'un challenge

1.2.1. Quantités de terrains de sport

La société organisatrice essaiera de tout regrouper au village.

Terrain de sport : Football => 3 terrains au minimum

Volley-ball féminin => 6 terrains au minimum

Tir à la corde et lutte => même emplacement si nécessaire

Cross => parcours

1.2.3. Priorités de qualité

PRIORITÉ DE LA QUALITÉ DES TERRAINS

1. Sports

2. Cantine

3. Parcage, camping, Forains

1.3. Locaux

Pour le matériel, prévoir un local fermé à clé.

Vestiaires - douches et sanitaires pour les athlètes

Page 3 sur 16

1.4. Parcours de cross

Une boucle de 3,5 à 4,5 km, terrain ou chemin agricole, mais pas de route à forte circulation.

1.5. Reconnaissance et délai

Les terrains seront reconnus par le comité de l'UJGDV, en particulier le responsable des sports au printemps.

Le mercredi précédant la fête, **au plus tard**, une visite a lieu pour régler les derniers détails avec le responsable des sports.

Lors de cette dernière visite, les terrains seront prêts, terrains de foot et volley marqués, aire corde fermée et le parcours du cross est connu.

Les coupes pour le palmarès seront aussi contrôlées lors de cette visite.

Les personnes suivantes doivent être présentes lors des reconnaissances : le comité des Sports de l'UJGDV et éventuellement le Président, le responsable des Sports et le comité

d'organisation de la société organisatrice.

IMPORTANT

Il n'existe qu'un SEUL responsable des Sports pour la société organisatrice, Celui-ci peut s'adjoindre plusieurs aides, mais reste le seul responsable

Page 4 sur 16

2. RÉCOMPENSES

Voir annexe 1

Les récompenses pour les mercredis et jeudi soirs sont la responsabilité de la société organisatrice. Elles seront également distribuées lors de la Partie Officielle du dimanche après-midi.

2.1. PLANCHE DE PRIX

La planche de prix minimale figurant sur l'annexe 1 est **commandées et payée** par la société organisatrice. Elle peut l'étoffer si elle le désire.

GENRE DE PRIX : 86 coupes Avec inscription :

N° CHALLENGE UJGDV

JJ.MM.AA / LIEU

DISCIPLINE

RANG - CATEGORIE

2.2. PRIX SUPERFINALE

Ce prix récompense le vainqueur de chaque Superfinale. Il est en plus de la coupe de vainqueur Superfinale. Au choix de la société organisatrice.

2.3. PRIX SOUVENIR

Un prix souvenirs est remis à chaque société participante, selon la liste remise par le responsable des Sports avant la partie Officielle. (À demander aux Jeunesses qui ont précédemment organisés le Challenge Attention lors de l'année de la Cantonale).

Les organisateurs choisissent, commandent et paient le prix souvenirs. Ce prix est en général distribué au bar ou au caveau des Anciens.

Page 5 sur 16

3. DESCRIPTIF DE CHAQUE INSTALLATION SPORTIVE

Les emplacements ne doivent pas présenter d'avantages particuliers les uns par rapport aux autres. Ils seront aménagés de façon à éviter tout accident.

Au cas où les terrains seraient éloignés de la cantine de fête, un fléchage sera mis en place.

Le responsable des Sports de la société organisatrice doit veiller à ce que les installations sportives soient prêtes pour le début des concours.

3.1. FOOTBALL

Le football se déroule sur, *au minimum*, 3 terrains ; pour des raisons pratiques, les terrains doivent être éloignés de 1.5 mètre les uns des autres. Les terrains sont plats.

La dimension idéale de chaque terrain est **de 30 m sur 60 m**, mais les marges suivantes sont acceptées : 28 à 37 m de large et 45 à 75 m de long. Le terrain est marqué de façon bien visible (blanc), notamment le pourtour, la ligne médiane et une surface de réparation de 8 m sur 19 m devant chaque but. Point des penalties à 7,5 m. Chaque angle sera délimité par un piquet. Des filets de protection seront prévus pour le bon fonctionnement du tournoi.

L'organisation du tournoi et son déroulement sont la responsabilité du Comité des Sports de l'UJGDV avec l'aide du responsable des Sports de la société organisatrice et/ou ses aides.

3.1.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Fourni par la société organisatrice
Une remorque permettant de voir les terrains
2 tables et 4 chaises
1 sonorisation
6 ballons
18 chasubles
1 cloche
matériel de marquage
sifflets
chronomètres pris par les sport
3 paires de buts minimum a voir avec les club aux allentoure
Personnel nécessaire : 6 à 8 arbitres ASF et 2 personnes (responsable Sports + 1 personne)

Page 6 sur 16

3.2. PARCOURS DU CROSS

Le parcours doit avoir une distance comprise entre 3'500 à 4'500 mètres. Il est situé principalement sur sol naturel, sans risque et sans passage dangereux.

Un circuit à parcourir plusieurs fois n'est pas autorisé.

Le parcours est choisi et balisé par la société organisatrice. Il est reconnu par le Comité des Sports de l'UJGDV lors d'une visite.

Le départ et l'arrivée sont si possible au même endroit. Des banderoles indiqueront leur emplacement. Ces emplacements sont protégés par des barrières.

L'aire d'arrivée est balisée sous forme d'entonnoir, le rétrécissement se faisant 10 mètres après la ligne d'arrivée, de manière qu'un seul coureur ne puisse passer à la fois.

Le cross doit être prêt à partir, à 11h00

Les organisateurs placent un ou deux postes de contrôle le long du parcours, soit à l'endroit le plus éloigné ou à des passages périlleux. Des postes de ravitaillement peuvent aussi être organisés tout au long du parcours.

3.2.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice
alimentation en électricité
dossards
4 table
8 chaises
2-3 parasols
6 auvents métalliques
8 barrières de protection
fanions de balisage
banderoles DÉPART/ARRIVÉE
2 boilles d'eau (1 sur le parcours ou - au ravitaillement + 1 arrivée) ou bouteille d'eaux
matériel pour écrire
4 chronomètres au minimum
Personnel nécessaire : 2 à 4 personnes selon postes et comité des sports UJGDV

3.3. TERRAINS DE LUTTE

Surface gazonnée ou herbeuse, plane sans cailloux, entourée de barrières. Dimension, voir plan point 7.

Les ronds de lutte peuvent être tracés dans l'aire de la traction à la corde.

Pour les ronds de lutte, il est nécessaire d'avoir 3 à 4 ronds, distants de 4 mètres au minimum

l'un de l'autre. (1 rond = lourd, 1 rond = moyen, 1 rond=léger si possible 1 rond=filles)

Un rond de lutte a un diamètre de 4,5 mètres. Il est délimité à l'extérieur de ce diamètre par une tranchée de 5 cm de profond sur 5 cm de large.

A l'extérieur du cercle, on veillera à ce que l'herbe soit coupée à raz sur une distance de 2 m.

3.3.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

3 à 4 grandes tables

16 chaises

4 parasols

barrières de protection

2 pioche

4 boilles d'eau ou bouteille

1 sonorisation avec micro

Matériel de mesure et traçage (spray ficelle, piquets)

Fourni par l'UJGDV

Feuilles d'inscription en (copies du modèle UJGDV)

1 balance digitale précise au 100^{ème}

4 chronomètres

Personnel nécessaire : comité Sports UJGDV + responsable société organisatrice + 3 arbitres UJGDV + 4 personnes bénévoles + 3 personnes Comité UJGDV.

Le comité des sports de l'UJGDV s'occupe de tracer et creuser les ronds de lutte le samedi soir.

En cas de terrains durs, ceux-ci devront être humidifiés.

3.4. TRACTION A LA CORDE

L'aire de traction à la corde doit être placée dans un champ plat, sans caillou et sans sillon. Elle sera entourée de barrières solidement fixées avec deux accès sur la largeur opposée à la remorque.

Ses dimensions sont les suivantes : 50 m de long sur 20 m de large. (Voir plan point 7).

Sur une de ses largeurs, à l'extérieur de l'enceinte, il est placé une remorque couverte sur laquelle se trouvent deux tables et huit chaises pour le jury.

Une sonorisation sera mise en place avec au minimum deux haut-parleurs dont un à l'opposé de la remorque.

A l'intérieur de l'aire de traction, il est tracé à la peinture blanche 4 couloirs de 1 mètre de large, distant l'un de l'autre de 3 mètres. La distance entre les barrières et le premier couloir est de 2 m.

Ces couloirs sont coupés en deux parts égales par une ligne médiane de 5 cm de large et 5 cm de profond, des fanions placés à l'extérieur du couloir marquent également cette ligne.

3.4.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

2 tables

8 chaises

barrières de protection

2 pioches

15 fanions

1 sonorisation avec micros

matériel de marquage

3 boilles d'eau ou bouteille

Fourni par l'UJGDV

Feuilles d'inscription en (copies du modèle

UJGDV)

4 chronomètres

- 4 cordes

Personnel nécessaire : même personnes que la lutte.

Page 9 sur 16

3.5. VOLLEY-BALL féminin

Le tournoi de volley-ball se déroule sur minimum 6 terrains à l'extérieur, il a lieu le samedi, sauf exception demandée par la société organisatrice au Comité des sports de l'UJGDV.

La surface de jeu est une surface plane sans trou, Elle doit mesurer 14 m de long sur 7 m de large et elle est entourée symétriquement d'une zone de sécurité rectangulaire de 3 m de large (soit un rectangle de 20/13m).

Un espace d'au moins 5 mètres de hauteur à partir du sol doit être libre de tout obstacle.

La surface est coupée en deux par la moitié au moyen d'une ligne blanche au sol et par un filet dont le bord supérieur est de 2.24 m.

Les terrains extérieurs sont, soit sur herbe (terrain de football), soit sur sable, dans tous les cas tous les terrains ont le même revêtement.

Les lignes délimitant les deux zones sont tracées sur le sol de manière visible et durable.

3.5.1. MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

1 tables

1 paloxe par terrain

1 paloxe par terrain

1 masse

1 sonorisation avec micros

matériel de marquage

1 cloche

2 chronomètres

- 6 filets

Personnel nécessaire : Comité des sports UJGDV, responsable sports société organisatrice et arbitres pour les ¼, ½ finales.

Page 10 sur 16

4. INSCRIPTIONS

4.1. Football, volley-ball féminin

Les inscriptions pour le football et le volley-ball se feront **au moins** 1.5 - 2 mois avant le

Challenge, de sorte que les programmes finaux des matches puissent être envoyés au plus tard le samedi précédent la manifestation.

Ces inscriptions seront envoyées par la société organisatrice, libre interprétation du contenu. Le programme des matches sera établi par le responsable des Sports de la société organisatrice

(et ses adjoints) environ 10 jours avant la manifestation et sera contrôlé par le responsable des sport UJGDV.

Les finances d'inscription seront décidées par la société organisatrice, encaissées par bulletins de versement ou par quittances. (Propositions : Football : Fr. 60.- Volley-ball : Fr. 30.-ou 40.-) par équipe.

4.2. Cross

Les inscriptions pour le cross se feront le jour même (dimanche matin de 9h00 à 10h30) par le Comité de l'UJGDV dans un bar à définir (caveau des Anciens).

La finance d'inscription se monte à Fr. 10.- 'par participant, payable par bulletins de versement ou quittances.

4.3. Lutte

Les inscriptions pour la lutte se feront le jour même (dimanche matin de 11h00 à 12h15) par le responsable des Sports de l'UJGDV avec l'aide des arbitres de l'UJGDV pour la pesée dans la cantine près du podium.

La finance d'inscription se monte à Fr. 10.- par participant, payable par bulletins de versement ou quittances.

4.4. Tir à la corde

Les inscriptions pour le tir à la corde se feront le jour même (dimanche après-midi de 13h30 à 14h30) par le responsable des Sports de l'UJGDV avec l'aide des arbitres de l'UJGDV dans la cantine près du podium.

La finance d'inscription se monte à Fr. 40.- par équipe, payable par bulletins de versement ou quittances.

Page 11 sur 16

4.5. Joutes sportives du mercredi et jeudi soirs

L'organisation de ces deux soirées est entièrement dévolue à la société organisatrice qui prend en charge, elle-même les inscriptions et leur financement.

Elle peut organiser un tournoi de pétanque, un tracé VTT, un karting, un baby-foot humain ou plein d'autres idées.

Les récompenses seront aussi prises en charge par la société organisatrice, mais seront citées lors de la partie officielle. Elles pourront être remises le jour même.

4.6. Jeux sans barrière

Les différents jeux, 5 au minimum, seront imaginés et conçus par la société organisatrice qui veillera à leur sécurité et à leur arbitrage.

Les inscriptions pour ces joutes seront sous la responsabilité de la société

Le comité des Sports de l'UJGDV n'est pas en charge du bon déroulement (arbitrage) des ces jeux sans barrière.

Page 12 sur 16

5. PALMARÈS / PARTIE OFFICIELLE

Afin de permettre la mise en place des récompenses, ainsi que le bon déroulement du palmarès, le responsable des Sports ou des Récompenses, est à disposition du Comité de l'UJGDV à 16h00 sur le pont de danse.

Il met en place :

Sur l'arrière du pont de danse, 3 tables de cantine sur lesquelles les prix seront rangés, selon ordre ci dessous.

Sur l'avant, une tribune pour les orateurs avec une table de 30 cm de haut sur 60 cm de large (pose de feuilles A4 possible)

Le responsable des Récompenses veillera à amener **tous** les prix à distribuer (coupes, prix spéciaux, autres), ainsi que les prix souvenirs au bar.

Le Président du Comité des sports de l'UJGDV est l'orateur de la remise des prix.

5.1. Ordre de rangement des résultats / récompenses :

(Présenté de gauche à droite)

Classement joutes du mercredi soir

Classement joutes du jeudi soir

Classement des Jeux sans Barrière

Classement Cross filles Challenge

Classement Cross filles Invités

Classement Cross Seniors Challenges

Classement Cross Seniors Invités

Classement Crosses Garçons Juniors Challenge

Classement Crosses Garçons Juniors Invités

Classement Lutte léger, moyen, lourd – Challenge puis Invités

Classement tir à la corde – Challenge, puis Invités, puis filles

Classement Football – Challenge, puis Invités

Classement volley-ball – Challenge, puis Invités

Prix Fair-play

Prix participation

Ces distributions sont entrecoupées par des séries des sociétés participantes.

(Prix souvenirs)

5.2. MATERIEL NECESSAIRE :

Fourni par la société organisatrice

1 tribune avec table

Table avec planche de prix

Récompenses (coupes, prix spéciaux)

Resp. Sports UJGDV

Liste des résultats

Personnel nécessaire : 5 demoiselles d'honneur, comité des Sports UJGDV et resp. Sport Sté. Organisatrice.

Page 13 sur 16

6. PERSONNEL

Le nombre de personnes pour les sports est le suivant :

Samedi (dont 6 à 8 arbitres de football ASF) les responsables sort de la manifestation

Ainsi que les arbitres de l'UJGDV

Les Arbitres de l'UJGDV (pour la lutte et le tir à la Corde et le cross) recevront une convocation au

moins 10 jours à l'avance. Le comité d'Organisation du Challenge demandera les noms des personnes présentes comme arbitres.

6.1. RÉCAPITULATION DU PERSONNEL A FOURNIR (point 3 à 5)

Samedi de 7h30 à 19h00 env. 6 à 8 arbitres de football ASF
Samedi de 15h30 à 19h00 env. 6 membres de l'union sport
Dimanche de 7h30 à 17h30 Membres du Comité des sports UJGDV
Dimanche Partie Officielle 5 demoiselles d'honneur

Le responsable des Sports de la société organisatrice ne doit pas être compté

Ces personnes doivent être désaltérées sur leurs lieux de travail. Prévoir un ravitaillement.
(bière panache)

Pour celles qui font plus d'un demi-jour, prévoir des bons de repas.

6.2. CHOSES IMPORTANTES A NE PAS OUBLIER

Réserver le matériel à la FVJC ou à d'autre personne (buts de football, ballons, filets de volley dossard

départ/arrivée cross) -

demander confirmation écrites

Bonne organisation et nous sommes toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Page 14 sur 16

7. HORRAIRES DES CONCOURS ET INSCRIPTIONS

VENDREDI- 17h30 à 19h00

Dès 19h00

INSCRIPTIONS AUX JEUX SANS BARRIÈRE

JEUX SANS BARRIÈRE

SAMEDI 07h30 CONTRÔLE DES 12 PREMIERES ÉQUIPES

08h00 DE FOOT ET VOLLEY

DÉBUT DES TOURNOIS FOOT ET VOLLEY

DIMANCHE 09h00 à 10h30 INSCRIPTIONS AU CROSS

11h00 DÉPART CROSS TOUTES CATÉGORIES

11h00 à 12h15 INSCRIPTIONS A LA LUTTÉ ET PESÉE

13H15 TOURNOI DÉ LUTTE

13h30 - 14h30 INSCRIPTIONS TIR A LA CORDE

15h00 TIR A LA CORDE

17h30 BANQUET OFFICIEL

18h30 PARTIE OFFICIELLE ET RÉSULTATS

19h3 O CORTÈGE

21h00 -21h30 REMISÉ PRIX DU CORTÈGE

Page 15 sur 16

8. Annexes

8.1. Liste des coupes et prix du Challenge

FOOTBALL :

7 coupes 3 Coupes Challenge

3 Coupes Invités

+ 1 prix Superfinale

VOLLEY féminin

7 coupes 3 Coupes Challenge

3 Coupes Invités

+ 1 prix Superfinale

A définir avant si on fait la catégorie invité

Cross :

Catégorie filles

6 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
Catégorie garçons Seniors
6 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
Catégorie garçons Juniors (≤18 ans)
6 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
TIR A LA CORDE :
Garçons
7 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
+ 1 prix Superfinale
Filles
3 coupes 3 Coupes
Page 16 sur 16
LUTTE :
Légers
7 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
+ 1 prix Superfinale
Moyens
7 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
+ 1 prix Superfinale
Lourds
7 coupes 3 Coupes Challenge
3 Coupes Invités
+ 1 prix Superfinale
JEUX SANS BARRIERE :
3 coupes 3 Coupes
CORTEGE :
5 coupes 5 Coupes
SUPPLEMENTAIRES :
2 coupes 1 Coupe Fair-play
1 Coupe Participation
DECORATION VILLAGE
3 coupes
TOTAL DES COUPES 76 TOTAL PRIX
Pour les 4eme nous donnerons un pris mais pas de coupe

8.2. HYMNE VAUDOIS

VAUDOIS, UN NOUVEAU JOUR SE LÈVE,
IL PORTE LA JOIE EN NOS COEURS,
LA LIBERTÉ N'EST PLUS UN RÊVE,
LÉS DROITS DE L'HOMME SONT VAINQUEURS,
DÉ NOTRE ANTIQUE DÉPENDANCE,
CHASSONS L'IMPORTUN SOUVENIR,
ET DU PLUS RIAANT AVENIR,
OSONS CONCEVOIR L'ESPÉRANCE.
REFRAIN (2X)

QUI DANS CES LIEUX,
RÈGNENT À JAMAIS,
L'AMOUR DÉS LOIS,
LA LIBERTÉ, LA PAIX.